

Commentaire du Sidour Téfila du Matin en coffret de trois volumes.

La Téfila le service du cœur !



NOUVEAU !

Retrouvez les cours sur la ligne gratuite YAD - HAHESED.

Chiour Extra Court option 26 pour Zéra Chimchon option 27 pour Tommer Déborah, Option 28 pour Méguilat Esther.  
France 01-72-76-17-26. Israël 972-3-376-2917. Suisse 41-22-518-11-87. Angleterre 44-20-3608-1144.

'Hidouchim de l'illustre Maître Rabénoù Chimchon Haïm Nahmani ZTA Ztl.

RAYON-DE-VIE!

ECLATS-DE-LUMIERE

Divré Torah présentés et proposés par le tout petit : Michel Baruch.

Le Grand maitre Rabbi Chimchon Haïm Nahmani zl (1706-1779 Italie), est un contemporain du Hassid Luzzato Zl et des grands sages de cette génération prestigieuse.

Le Rav a perdu son fils unique et dans l'introduction de son livre il demande avec beaucoup d'insistance que l'on étudie ses écrits. Il dit : « De grâce chers amis, vous qui êtes de la descendance bénie de D, je place devant vous une descendance de lumière ('Hi-douché Torah) qui sied aux justes dont vous faites partie. J'implore votre bonté, semez et récoltez selon la bonté de vérité , celle que l'on fait avec ceux qui ne sont plus, car le salaire de la grâce et de la miséricorde est garanti, il vous parviendra des Cieux. Vous verrez alors des enfants et des petits enfants, une nombreuse descendance comme les plants d'oliviers autour de votre table לשלחנכם . Ils seront des érudits intelligents et savants, vos demeures déborderont d'abondance, richesses et gloire ne vous quitteront jamais ainsi que de vos descendants. Jusqu'à que se réalise pour vous la prophétie : Ils verront la Gloire de L'Eternel la splendeur de notre D (Isaïe 35,2). Il élèvera l'étendard vers les nations pour rassembler les exilés des quatre coins de la terre. (Isaïe 11,12). En découvrant son livre de manière fortuite j'ai été extrêmement touché par ses paroles, je me suis dit alors en moi-même : allons accomplir la volonté du Juste !

Que le mérite du Rav vous accompagne et que vous puissiez voir de visu que les justes sont bien plus grands après avoir quitté ce monde que de leur vivant !

Il existe des centaines, sinon plus, de témoignages de ceux qui après avoir commencé une étude assidue de ce livre ont vu s'accomplir les promesses du Rav. Dans un monde où nombreux de nos frères sont dans l'attente d'une délivrance qui ne semble pas venir, ceux qui ne trouvent pas de conjoint, ceux qui n'ont pas d'enfants ceux qui sont souffrants, ceux qui n'ont pas de moyens de subsistance etc...

Etudiez Ce Livre Et Le Salut Vous Tombera Dessus Sans Crier Gare !

Ce livre est un ouvrage d'étude difficile d'accès pour ceux qui n'ont pas l'habitude de l'étude profonde et complexe. Avec l'aide du Seigneur Tout Puissant j'ai essayé de mettre certains passages à la portée du plus grand nombre pour que s'ouvrent à eux les portes de la délivrance ! N'hésitez-pas à donner votre avis sur ce feuillet, nous sommes à votre écoute. Est-il suffisamment clair ? Les Dérouchim sont-ils compréhensibles ? Remarques, critiques et propositions seront les bienvenues. Si vous désirez réagir : [Michel.baruch3@gmail.com](mailto:Michel.baruch3@gmail.com).

La Téfila expliquée et commentée, audios disponibles sur le site

[www.beth-hamidrachdesarcelles.com](http://www.beth-hamidrachdesarcelles.com).

Apprendre à prier !

Par le mérite du Maître Rabbi Chimchon Haïm Nahmani zl Ha-Chem octroie la Rfoua Chéléma à : Nathalie Chochana bat Nicole Colette Lala. Valerie Hava bat Léa. Patricia Esther Bat Denise Blimé

Charlité Chaloum Bar Simi. Chimon Bar Joséphine. Léa Sultana bat Déborah Gabrielle.

'רפואה שלמה לשמואל יוסף חיים בר שרה יצ'ו

אנא א-ל נא רפא נא להם בתוך כל הע"י . כל המחלה אשר שמתו במצרים לא אשים עליך כי אני ה' רפאך

Apprenons à prier avec ferveur, concentration, intention et sincérité.

La prière est le Service du cœur !

Devenez les serviteurs du Tout Puissant !

**PRIERE SANS CONCENTRATION N'EST QUE CORPS SANS AME !**

*Commentaire du Sidour Téfila du Matin en coffret de trois volumes.**La Téfila le service du cœur !***PARACHAT BERECHIT  
DAROUCH II.****CETTE ETUDE EST DEDIEE A LA REFOVA CHELEMA DE :****יצ"ו ALICE BAR SIMI***Traduit, adapté et présenté Par : Le Tout Petit Michel Baruch.**Poussière sur l'immense terre du Seigneur Tout Puissant.***בְּרֵאשִׁית בְּרָא אֱלֹהִים אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ.**

Rabbi Its'hak a enseigné : La Tora, [en tant qu'elle constitue essentiellement un code de lois], aurait dû commencer par : « Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois » (Chémot, 12, 2), puisque c'est par ce verset qu'est édictée la première Mitsva prescrite à Israël. Pourquoi débute-t-elle avec Béréchit ? « La puissance de Ses hauts faits, Il l'a révélée à Son peuple, en lui donnant l'héritage des nations » (Téhilim 111, 6). Ainsi, si les nations du monde viennent à dire à Israël : « Vous êtes des voleurs, vous avez conquis les terres des sept nations ! », on pourra leur répondre : « Toute la terre appartient au Saint béni soit-Il. C'est Lui qui l'a créée et Il l'a donnée à qui bon lui a semblé. (Cf. Yrmiya 27, 5). C'est par Sa volonté qu'Il les a données à ces peuples, et c'est par Sa volonté qu'Il les leur a reprises et qu'Il nous les a données ! » (Yalkout Chimoni, Bo 187). Rachi.

L'enseignement de Rabbi Its'hak soulève nombre de questions, voilà qu'il semble ouvrir son propos par une difficulté. Il ne fallait pas que la Torah commence par Béréchit mais par la 1<sup>ere</sup> Mitsva nous dit-il, ce qui est pour le moins étonnant ne fallait-il pas nous apprendre comment Avraham a été choisi par Ha-Chem ? Comment nous enseigner la 1<sup>ere</sup> Mitsva sans nous introduire l'histoire de la descente en Égypte ? La réponse qui est donnée est elle-même sujette à contestation, les 7 peuples eux-mêmes ont pris possession d'une terre qui appartenait aux descendants de Chém. De plus n'est-ce pas là une conduite générale des peuples de la terre, de s'approprier par la guerre le territoire des vaincus ?

Le mot Béréchit fait référence à la Torah qui est qualifiée de « Réchit », le Saint béni Soit-Il la contempla puis créa le monde.

La Téfila expliquée et commentée,  
audios disponibles sur le site

[www.beth-](http://www.beth-)

[hamidrachdesarcelles.com.](http://hamidrachdesarcelles.com)

[Apprendre à prier !](#)

Par le mérite du Maître Rabbi Chimchon Haïm Nahmani zl Ha-Chem octroie la Refova Chéléma à : Nathalie Chochana bat Nicole  
Colette Lala. Valerie Hava bat Léa. Patricia Esther Bat Denise Blimé

Charlie Chaloum Bar Simi. Chimon Bar Joséphine. Léa Sultana bat Déborah Gabrielle.

'רפואה שלמה לשמואל יוסף חיים בר שרה יצ"ו

אנא א-ל נא רפא נא להם בתוך כל הע"י. כל המחלה אשר שמותי במצרים לא אשים עליך כי אני ה' רפאך

Apprenons à prier avec ferveur, concentration, intention et sincérité.

La prière est le Service du cœur !

Devenez les serviteurs du Tout Puissant !

**PRIERE SANS CONCENTRATION N'EST QUE CORPS SANS AME !**

## וְאֶהְיֶה אֶצְלוֹ אֱמוּנָה וְאֶהְיֶה שְׁעֵשְׂעִים יוֹם יוֹם מִשְׁחֶקֶת לְפָנָיו בְּכָל עֵת

Alors j'étais à ses côtés, habile ouvrière, dans un enchantement perpétuel, goûtant en sa présence des joies sans fin. La Torah est l'outil indispensable à l'artisan qui façonne le monde. Pour bien expliquer ce verset observons ce que disent nos sages dans le Talmud. Le temps imparti au monde est de six mille ans, les deux premiers millénaires sont qualifiés de « Tohou », les deux suivants sont le temps du dévoilement de la Torah et enfin les deux derniers les temps messianiques. Avoda Zara 9a.

De sorte que durant 2000 ans la Torah reste voilé et inaccessible aux hommes, c'est pour cela que le verset dit : Qu'elle était à côté d'Ha-Chem. וְאֶהְיֶה אֶצְלוֹ אֱמוּנָה . Puis pour les deux mille ans suivants Ha-Chem se réjouissait en ce monde jour après jour, un jour faisant référence à 1000 ans. Les hommes qui s'adonnent à l'étude en innovant des 'Hidouchim procurent la joie à la Torah elle-même et au Seigneur. Avant qu'elle ne soit donnée, les cieux étaient le domaine réservé à D alors que la terre était celui des hommes mais à présent le Nom de D est proclamé aussi dans ce bas monde.

3 Ha-Chem S'associe à la joie des hommes qui s'adonnent à l'étude à l'instar du 'Hatan qui va à la rencontre de son épouse dans le bonheur et l'allégresse. En effet la relation particulière d'Israël et de Son Seigneur est de cet ordre de sorte que le cérémonial du don de la Torah est qualifié de « Houppa », la Torah et les Mitsvots étant les présents qui valident l'union. Toutefois « l'objet » que l'époux offre à sa bien aimé doit être évalué pour que l'acte soit valide, la Torah quant à elle est ne peut l'être, n'est-elle pas étendue plus que les terres plus large que les océans ? אֶרֶבָה מֵאֶרֶץ מִדְּבָר וְרַחֲבָה מִנֵּי יָם .

Nous sommes dans l'obligation de dire que « Sa Valeur », celle que nous pouvons lui appliquer est fonction de la satisfaction, du plaisir que les hommes en retirent en s'y adonnant. De plus, l'étude de la Torah est garant de la pérennité de l'ensemble de la création, sans l'engagement d'Israël l'existence du monde serait arrivée à son terme. Les dix paroles de la création, qui se renouvellent perpétuellement, sont directement liées au jour du don de la Torah, le six Sivan comme le font remarquer les sages quand il est dit : Et se fut un soir et se fut un matin le sixième jour , וַיְהִי עֶרֶב וַיְהִי בֹקֶר יוֹם הַשִּׁשִּׁי , l'article défini devant le mot six est superflu il renvoi au fameux sixième jour.

Revenons à présent à l'enseignement rapporté par Rachi ; Il n'aurait dû commencer la Torah que par la 1<sup>ère</sup> Mitsva (celle du calendrier)...ce qui signifie que l'acte d'union entre Israël et Son

Seigneur dépend de la Mitsva qui est l'objet qui scelle l'alliance. Pour quelle raison a-t-il débuté le récit par la création ? Pour nous informer la forte valeur des Mitsvots qui maintiennent la création et perpétuent son existence. Cela est la raison pour laquelle la Torah relate les 10 étapes de la création dès le début du texte, l'histoire des hommes et de leurs destinées, l'apparition d'Avraham, la descente en Egypte et tout le reste en sont la résultante.

Certes, la narration de la création du monde, nous apprend que c'est du fait de la puissance de la Torah, de ses « énergies » que le monde est créé et qu'il se perpétue, cependant il convient de nous interroger sur la nécessité d'ouvrir ce récit par le mot « Béréchit ». Rabbi Its'hak rapporte le verset en réponse à cette question il dit : La puissance de Ses hauts faits, Il l'a révélée à Son peuple, en lui donnant l'héritage des nations !

Il tient à informer Israël que la puissance de Ses actions est uniquement due à la Torah, les nations qui n'ont pas observées les 7 commandements Noahides seront déposées de leurs biens en faveur d'Israël. Ce qui signifie que la création n'a d'autre raison d'être que l'accomplissement de la Torah et des Mitsvots. C'est là le sens du mot « Réchit » qui fait référence à la Torah d'une part et à Israël d'autre part. L'ensemble de la création, tout ce qui la compose, toutes les richesses et les abondances qu'elle contient ainsi que toutes les créatures appartiennent à la Torah. Tous les biens et des richesses que s'approprient les hommes en ce monde ne leurs appartiennent qu'à la condition qu'ils observent les Mitsvots, sans quoi ces biens sont considérés comme « Efkér » sans propriétaires.

Les nations accusent Israël d'être des voleurs de terre, ces accusations sont ridicules n'est-ce pas là l'habitude des peuples que de s'accaparer les territoires conquis par la guerre ? En effet, les nations ne reprochent pas à Israël d'avoir conquis la terre par la guerre, mais d'avoir employé des moyens surnaturels pour y parvenir. C'est pour cela qu'ils sont qualifiés de voleurs.

Que pouvons-nous répondre à cela ? Israël n'a fait que récupérer son bien que se sont accaparés les descendants de Ham. Lors du partage qu'effectue Noah entre ses enfants le pays d'Israël revient aux descendants de Chém. De plus Ha-Chem a promis la terre à Avraham et à sa descendance, il est donc évident que l'argument avancé est fallacieux.

Toutefois cet argument est bien plus subtil que cela, les peuples disent si comme vous le prétendez le pays est le vôtre pourquoi alors avoir recourt à la guerre ? Le Seigneur n'aurait-Il

pas pu chasser les 7 peuples Lui-Même, ne pouvait-Il pas mettre dans l'esprit de ces peuples de laisser la place libre pour Israël ?

Toute la terre appartient au Saint béni soit-Il. C'est Lui qui l'a créée et Il l'a donnée à qui bon lui a semblé. C'est par Sa volonté qu'Il les a données à ces peuples, et c'est par Sa volonté qu'Il les leur a reprises et qu'Il nous les a données. De sorte qu'on ne peut accuser Israël de voleurs qui se sont saisis du pays de Kéna'an, ni des 7 peuples qui l'ont conquis des enfants de Chém.

Dans cette optique on ne tient pas compte du partage opéré par Noah ni des conquêtes qui lui ont succédées. La terre reste la possession unique du Seigneur qui la cède selon les circonstances et les nécessités du moment aux uns et aux autres. De sorte qu'Ha-Chem cède la terre d'Israël aux 7 peuples pour un temps, dans l'attente de la venue du peuple d'Israël, c'est à lui qu'elle revient de droit. Les peuples de Kéna'an ne méritent pas d'y résider et d'en être les maitres ils sont loin de se comporter en conformité avec la volonté du Seigneur.

La guerre de conquête de la terre qu'entreprend Yéhochou'a souligne cela, c'est la raison pour laquelle la conquête est une Mitsva. Cette guerre est le moyen de montrer aux nations du monde que les 7 peuples méritent un châtement à la mesure de leurs méfaits. Les miracles qui accompagnent cette conquête traduisent la volonté du Seigneur d'octroyer le pays à Israël. Le pays est « prêté » uniquement à la condition que ceux qui habitent accomplissent le bien.

5 S'il en est ainsi le choix que fait la Providence que le pays soit en possession des 7 peuples n'est pas fortuit, c'est pour permettre à Israël de le conquérir le moment venu.

De plus il convient d'ajouter ce que dit le verset : Les cieus appartiennent à l'Eternel et la terre est donnée aux hommes. Le Seigneur s'est retiré dans les hauteurs et laisse la terre en la possession des hommes. Tant que cet état de fait persiste la terre appartient aux hommes quel que soient leurs comportements, qu'ils fassent le bien ou le mal elle est leur domaine.

Le fait que les hommes fassent le mal ne « dérange » en rien le Seigneur puisque Lui-Même ne réside que dans les cieus. Cette situation durera jusqu'au don de la Torah, la Présence descendra des sommets pour s'installer en ce bas monde, c'est le sens même de cet évènement et la raison de la pratique des Mitsvots. Comme si le Seigneur reprenait possession de Son monde. A présent Il ne peut accepter que les hommes agissent à leur guise en Son monde, sur Sa terre. Cela revient à mettre un terme au « décret » de partage entre les cieus et la terre, entre Ha-Chem et les hommes.

En effet ce partage est caduc du fait du don de la Torah, comment Moché aurait-il pu monter dans les cieus pour se saisir de la Torah ? Voilà que la Torah était réservée aux êtres Suprêmes, comment la faire descendre en ce bas monde ? Vont-ils la lâcher ? Il est indispensable que Moché puisse accéder aux cieus pour pouvoir la saisir et se l'approprier, sans quoi l'acte d'acquisition n'est pas valide.

Quels sont les moyens d'acquisition qui sont à la disposition de Moché ?

La transmission par le propriétaire, l'objet passe de sa main à celle de l'acquéreur, « La Méssira » n'est valide que dans le domaine public ou dans le domaine d'un tiers. Les cieus étant le domaine réservé au Seigneur cette acquisition n'est pas valable.

L'acquéreur tire l'objet à lui, cette possibilité ne peut se faire que dans une petite rue très peu fréquentée ou dans un lieu qui appartient aux deux. Voir Ch Aroukh H Michpat 198. B Batra 76b.

Si nous disons qu'Ha-Chem est descendu des hauteurs pour se placer sur la montagne du Sinaï, ainsi la Torah sera donnée en un lieu commun au propriétaire et à l'acquéreur. Cette thèse est contredite par le verset qui dit : Il incline les cieus descend une épaisse brume sous Ses pieds. וַיִּט שָׁמַיִם וַיֵּרֵד וַעֲרַפֵּל תַּחַת רַגְלָיו. Psaumes 18,10.

Ce qui signifie qu'à aucun moment Ha-Chem n'a quitté les hauteurs, la Torah reste ainsi dans le domaine du « vendeur » il n'est pas possible à l'acquéreur de la tirer à lui, ni que le vendeur la lui transmette. C'est pourquoi le Seigneur s'est retrouvé dans l'obligation d'annuler le décret de partage, les êtres suprêmes peuvent investir le domaine du bas et les hommes peuvent à leurs tours monter dans les hauteurs.

Ainsi la Torah pourra être acquise par Moché dans un lieu commun afin que l'acte d'acquisition puisse être valide. La manière d'acquisition est alors la « Méchikha », peut-elle s'appliquer à la Torah qui est un « objet immense » ? Dans les Maximes elle est qualifiée « d'objet du trésor », Rachi explique qu'il est immense et important, c'est par lui que s'est faite la création.

L'acquisition par « Méchikha » consiste à tirer l'objet entièrement, de le déplacer vers soi dans sa totalité, de le tirer du lieu où il se trouve pour le placer dans un nouveau domaine. Est-ce possible pour un objet de dimension démesurée ?

Au sujet de l'acquisition d'un bateau, Rav dit qu'il suffit de le déplacer ne serait-ce que de quelques centimètres pour l'acquérir. Chémouel quant à lui pense qu'il est indispensable de le déplacer entièrement. L'application de ce dernier avis nécessite de très gros efforts ce qui le rend pratiquement irréalisable. Il en va de même pour la Torah, pour cette raison il est impossible d'en prendre possession en la levant, « Agbaha ».

Nous sommes dans l'obligation de dire que Moché acquière la Torah uniquement selon l'avis de Rav, il en tire juste l'extrémité et elle est alors entièrement déplacée. C'est là le mode d'acquisition de la Torah, l'effort, le labeur, la peine que nous investissons pour la compréhension ne serait-ce que sur un seul point, d'une seule Halacha, nous ouvre des horizons multiples et diverses sur toutes les disciplines de la Science. N'est-il pas dit à ce propos : Il donne la Sagesse aux sages ? Daniel 2,21.

Mais posons-nous la question est ce que la comparaison avec l'acquisition du bateau est juste ? Voilà que cette embarcation que l'acquéreur a juste déplacée de quelques centimètres le sera par la suite totalement. Cela ne sera pas le cas pour la Torah, en effet une partie restera le domaine réservé des êtres Suprêmes. Moché ne saisit pour la transmettre aux hommes que la part qui les concerne celle de la matérialité alors que les secrets profonds et mystérieux de la Science resteront dans les Sphères supérieures.

C'est dans cette situation que se retrouve celui qui s'apprête à acheter un entrepôt ou se trouvent 1000 objets, il prend conscience qu'il ne peut tout acquérir et se contente de la moitié. La moitié qu'il ne peut ou qu'il ne veut acquérir ne l'empêche en rien de prendre possession d'une partie des biens.

A aucun moment Moché n'a eu l'intention de prendre possession de la partie de la Torah qui restera dans les cieux. Son action ne concerne que la part qui revient aux hommes, c'est cette part que les maîtres des générations vont innover et dévoiler en ce monde. Les érudits qui innovent les 'Hidouchim et les commentaires ne le font que par les énergies diffusées par la Néchama de Moché, comme le stipule le Tikouné Ha-Zohar. Tikoun 69 page 112a.

S'il en est ainsi nous pouvons affirmer que Moché à tirer vers lui toute la Torah qui était destinée aux hommes, de sorte que cela corresponde aussi à l'avis de Chémouel mentionné plus haut.

Le Rav Ménahem Ménaly Ségal Ha-Lévy zl (De la ville de Lvov ou Lemberg Ukraine à l'époque rattachée au Royaume de Pologne, décédé en 1745, auteur des ouvrages Zéra Baroukh sur le Talmud, 'Avodat Ha-Lévy sur

La Téfila expliquée et commentée,  
audios disponibles sur le site

[www.beth-](http://www.beth-)

[hamidrachdesarcelles.com.](http://hamidrachdesarcelles.com)

[Apprendre à prier !](#)

Par le mérite du Maître Rabbi Chimchon Haïm Nahmani zl Ha-Chem octroie la Rfoua Chéléma à : Nathalie Chochana bat Nicole  
Colette Lala. Valerie Hava bat Léa. Patricia Esther Bat Denise Blimé

Charlie Chalom Bar Simi. Chimon Bar Joséphine. Léa Sultana bat Déborah Gabrielle.

'רפואה שלמה לשמואל יוסף חיים בר שרה יצ'ו

אנא אל-נא רפא נא להם בתוך כל חיי. כל המחלה אשר שמותי במצרים לא אשים עליך כי אני ה' רפאך

Apprenons à prier avec ferveur, concentration, intention et sincérité.

La prière est le Service du cœur !

Devenez les serviteurs du Tout Puissant !

**PRIERE SANS CONCENTRATION N'EST QUE CORPS SANS AME !**

Séder Kodachim, Ta'am Mann et 'Emek Halacha sur la Torah, Manhil Yaakov sur Péssahim), dans son 'Emek Halacha Parachat Chémot s'interroge ; selon Rachi qui justifie la place du mot Béréchit en ouverture du texte de la Torah comme révélateur de la puissance des hauts faits du Seigneur qui possède la terre et la donne à qui bon Lui semble, sans cette nécessité la Torah aurait débutée par la 1<sup>ère</sup> Mitsva. S'il en est ainsi s'interroge-t-il, pourquoi le livre de l'exode ne débute pas à cette Mitsva, c'est dans la logique des choses qu'il en soit ainsi ?

Le Rav 'Emek Halacha répond en rapportant le commentaire de Rachi sur Parachat Bo. En Egypte l'agneau destiné au sacrifice de Péssah devait être pris dès le 10 du mois de Nissan, alors que pour toutes les autres générations cela n'est pas nécessaire, Rachi justifie cette exception par l'enseignement de Rabbi Mathia Ben Harrach, c'est pour donner du mérite à Israël afin qu'ils puissent être délivrés que le Tout Puissant leur enjoint de s'affairer plusieurs jours et de veiller aux préparatifs du sacrifice.

De même au chapitre 9 des Nombres la Torah rapporte la Mitsva du sacrifice de Péssah accompli la deuxième année de la sortie d'Egypte. Rachi souligne que le début du livre n'a été dit qu'au deuxième mois (Iyar), de sorte que la narration du texte ne suit pas l'ordre chronologique, quelle en est la raison ? En effet ce chapitre jette le discrédit sur Israël qui tout au long des 40 ans du désert n'a offert l'agneau Pascal que cette année-là.

S'il en est ainsi, il est inapproprié de débiter un des livres de la Torah par ce qui ternirait l'honneur d'Israël et jetterait l'opprobre sur le peuple choisi. C'est pourquoi nous dit le Rav 'Emek Halacha que le livre de Chémot ne commence pas par la 1<sup>ère</sup> Mitsva qui est immédiatement suivie de la prescription de prendre un agneau dès le 10 du mois, cela parce qu'Israël était démunie de toutes Mitsvot.

Toutefois cette réponse suscite une grande question car alors il n'est plus nécessaire à Rachi de justifier le début de la Torah par le besoin de révéler les hauts faits du Tout Puissant. En effet s'il ne convient pas de débiter le livre de Chémot par la 1<sup>ère</sup> Mitsva parce qu'elle jetterait le discrédit sur Israël, à plus forte raison qu'il est inconvenant de débiter la Torah par cette Mitsva, le discrédit ne serait-il pas alors bien plus grand ?

D'autre part le parallèle que fait le 'Emek Halacha entre la situation du peuple avant la sortie où il est qualifié de dénudé de Mitsvot et celle des 40 ans dans le désert où ils n'ont pas pratiqué le sacrifice de Péssah n'ont rien de comparable. Dans un cas ils ne pratiquent pas les Mitsvot non pas par négligence ou par dédain mais uniquement du fait qu'aucune

prescription divine ne le leur a ordonnées. Alors que dans la seconde situation ils n'accomplissent pas une Mitsva déjà imposée. Dans ce cas leur responsabilité est engagée alors que précédemment elle ne l'est pas.

En effet dans le désert il était impossible de pratiquer le Brith Mila parce que le « vent du nord » ne soufflait pas du fait qu'ils étaient bannis devant Ha-Chem de par la faute des explorateurs. Le Sacrifice de Péssah ne peut se faire si le père de famille n'a pas circoncis ses enfants c'est la raison pour laquelle ce Korban n'a pas été offert toutes ces années. Voir Tossaphot Kidouchin 37b Ohil.

S'il en est ainsi il était acceptable de débiter le livre de Chémot ou même la Torah par la 1<sup>ère</sup> Mitsva et cela n'aurait pas été un discrédit à l'encontre d'Israël puisque ce manque n'était pas de leur chef.

*Après avoir repoussé les explications du 'Emek Halacha Rabbi Chimchon zl expose sa vision des choses et propose une autre réponse à la question du 'E H.*

La seule question qui vaille d'être posée ne concerne que le début de la Torah, pourquoi ne débute-t-elle pas par la 1<sup>ère</sup> Mitsva qui est celle de la fixation du nouveau mois. Mais en ce qui concerne le début le Chémot il n'y a pas lieu de la poser.

La sortie d'Egypte est une délivrance passagère, Israël devra affronter d'autres exils et subir le joug d'autres empires. La raison en est que le temps imparti à cet exil n'a pas été mené à son terme, 400 ans ou 430 ans. Le salut d'Egypte a été avancé du fait que le peuple avait atteint le 49 degré d'impureté. La cause réelle de cet état de fait est due à l'influence de la civilisation égyptienne sur Israël, les dégâts spirituelles sont terribles comme le mentionnent nos sages. Le départ de cette dégradation est du fait d'Israël, ils négligent la Brith Mila et adoptent certaines habitudes de leurs voisins.

Il est évident que s'ils avaient parfaitement observé les quelles que Mitsvots qu'ils devaient pratiquer ils auraient été fortement attachés à la Kédoucha. Ils auraient pu alors supportés toute la longueur prévue pour cet exil et n'auraient pas atteint les profondeurs de la Toum'aa. Si cela se serait déroulé ainsi il n'y aurait pas eu d'autres exils, la sortie d'Egypte aurait été une délivrance définitive.

Comme nous l'avons dit plus haut c'est parce qu'ils avaient atteint le 49<sup>ème</sup> degré de Toum'aa que la sortie d'Egypte a été précipitée et avancée dans le temps. De crainte que la situation

n'atteigne un degré irrémédiable Ha-Chem charge Moché de se hâter de les libérer. La vision du buisson ardent elle-même fait référence aux quatre autres exils qui doivent compléter ce qui manquera à la servitude d'Égypte. C'est pour cette raison que Moché refuse dans un premier temps d'aller libérer le peuple.

Le nom du Korban Péssah fait référence à la précipitation de cette libération et à l'empressement de la sortie. L'interdiction du Hamets renvoie aussi à cette idée et c'est certainement le sens de la Mitsva de Matsa.

Le concept des quatre exils et leurs particularités, est mentionné dès le début de la Torah, au deuxième verset. Or la terre n'était que solitude et chaos, les ténèbres couvraient la face de l'abîme.

**וְהָאֶרֶץ הִיְתָה תְהוֹ וְנָהוּ וְחֹשֶׁךְ עַל פְּנֵי תְהוֹם.**

Solitude c'est l'empire de Babylone, Chaos c'est celui de la Perce, l'obscurité c'est l'empire grec et l'abîme celui de Rome. Yalkout Chimoni 4.

Le mot Béréchit est décliné en « Alliance de feu » **בְּרֵאשִׁית בְּרִי'ת א"ש**. Cette alliance de feu est une allusion aux tourments terribles qu'Israël subira au cours de son histoire, aux souffrances des exils. T Ha-Zohar 23.

Nous voyons donc que dès le début de la Torah il est fait mention qu'Israël ne pourra pas supporter l'exil d'Égypte dans sa totalité et cela du fait qu'ils étaient dénudés de Mitsvots. De sorte que cela n'est pas du tout considéré comme jetant le discrédit sur Israël. Il aurait été alors possible de commencer la Torah par la Mitsva de fixer le nouveau mois. C'est alors que Rachi s'interroge avec pertinence. Quant à débiter le livre de Chémot il y a lieu de dire que la Torah introduit le livre de la délivrance par les noms des enfants d'Israël, ces noms contiennent en eux les énergies et les lumières de la délivrance comme le soulignent nos sages.

**באלאו"א.**

*Traduit et adapté et proposé par le tout petit : Michel Baruch.  
Poussière sur l'immense terre du Seigneur Tout Puissant !*

תברך מפי עליון המצפה לישועה אנה עפרא דמן ארעא ע"ה מישל דוד ברוך ס"ט

Disponible au public l'ouvrage « De la Couronne au Trône de Gloire ».

Commentaire du Sidour Téfila du Matin en coffret de trois volumes.

La Téfila le service du cœur !

י"ר שלא ימושו מפי ומפי כל זרעי זרע זרעי עד בגצ"בבי.

Disponible au public l'ouvrage « De la Couronne au Trône de Gloire ».

Commentaire du Sidour Téfila du Matin en coffret de trois volumes.

A obtenir par mail. [Michel.baruch3@gmail.com](mailto:Michel.baruch3@gmail.com)



Fasse le Seigneur tout puissant nous éclairer dans sa Torah, que nous disions des 'Hidouchim innovés justes et conformes à Sa volonté, que dans Sa grande bienveillance Il nous évite les erreurs et nous préserve des inexactitudes. Que ces Divré torah soient agréables au plus grand nombre et que ceux qui les liront s'en délecteront.

INFINIES BENEDICTIONS !

Participez à la diffusion des écrits du Maître son mérite vous accompagnera !

N'hésitez-pas à donner votre avis sur ce feuillet, nous sommes à votre écoute, est-il suffisamment clair ? Les Dérouchim sont-ils compréhensibles ? Remarques, critiques et propositions seront les bienvenues. Si vous désirez réagir : [Michel.baruch3@gmail.com](mailto:Michel.baruch3@gmail.com)

דברי תורה אלו להצופ"ט בשפע רב למדב"רדק ז"ט בק' ליהב"א כב' א' וליד"א בא ז"ט לדיב"א הא רפואה שלמה ליהונתן אברהם בן מרים בתוך שאר ח"י אמן ואמן בילא"וא. ברכה והצלחה בכל מילי לדר"ג' לכ משפ' יאב"א וכל אשר לו ימ"בא וכל אשר לו עליה בכל מעלות הת' יד"ב יפתח ה' לנו כל השערים להבין להשכיל ללמוד וללמד ולק' יאיר לנו בתה"ק או"א. עשה עמי אות לטובה !

דברי תורה לע"נ חיים בר סימי.. L'Enfant Raphael Gaon Mahlouf. Amram bar Yakut Kouta. bar Mezala Fanny. Yvette Hella bat Julia. Ghislaine Haboba.

תנצב"ה

ישועות וכל טוב ז"ט למערבי בר מרגלית בקרוב ממש .

יפקוד ה' ברחמי ברע של קיימה כל חשוכי בניס ובפרט יהונתן מרדכי בר ז'מילה ורעייתו רחל מרים בת אסתר יצ"ו בינימן שמחה בונם בר רחל . אברהם בן שרה ורעייתו שרה רייזל בת עליזה יחב"א ורעייתו אב"ש בן זכר בקרוב ממש . ימב"א והל"ב בן זכר בק"מש . שמירה וכל טוב

Cette étude est dédiée pour la guérison parfaite des personnes suivantes : Nissan Tsvi bar Deborah. Yossef Yéhochou'a bar Esther. Sarah Ra'hel bat Yéhoudit Esther. Yéhoudit Eugénie Michelle bat Ra'hel Haya Mouchkg Esther Bat Tsipora. Jocelyne Na'omi bat Yvette Esther., Elhaou Bar Fréha, David ben Saada. Tal Zoharit Vivianne bat Na'omi. Chimon bar Joséphine, Jérémie Hatm bar Esther. Saada bat Messodi. Nathalie Chochana bat Nicole Colette Lala. Acher Messod ben Mess'ouda. Régis Chlomo bar Yola Eliane. Routh Bat

La Téfila expliquée et commentée, audios disponibles sur le site

[www.beth-hamidrachdesarcelles.com](http://www.beth-hamidrachdesarcelles.com).

[Apprendre à prier !](#)

Par le mérite du Maître Rabbi Chimchon Hatm Nahmani zl Ha-Chem octroie la Rkfoua Chéléma à : Nathalie Chochana bat Nicole Colette Lala. Valerie Hava bat Léa. Patricia Esther Bat Denise Blimé

Charlie Chaloum Bar Simi. Chimon Bar Joséphine. Léa Sultana bat Deborah Gabrielle.

'רפואה שלמה לשמואל יוסף חיים בר שרה יצ"ו

אנא א-ל נא רפא נא להם בתוך כל עיי" . כל המחלה אשר שמהי במצרים לא אשים עליך כי אני ה' רפאך

Apprenons à prier avec ferveur, concentration, intention et sincérité.

La prière est le Service du cœur !

Devenez les serviteurs du Tout Puissant !

PRIERE SANS CONCENTRATION N'EST QUE CORPS SANS AME !

Commentaire du Sidour Téfila du Matin en coffret de trois volumes.

*La Téfila le service du cœur !*

לשרה מימה בת רחל ולכל משפחתה. זיוג טוב לבב"א, דוד יוסף בר חוה אבלין. יצחק בר רז"לה מפב"מ ז"ט"ק. לאה בת דינה רות, ידב"א. משה בר דבורה ז"ט חופתו בקרוב. זרע של קיימה לשרה ביילה בת זיהר ושמעון אלעזר בן פנינה. זש"קל ינון אליה בן שאול ואשתו הודיה בת אורי. ז"ט בקרוב לבנימין בר סימי בקורב ממש. זרע של קיימה לשרה ביילה בת זיהר ושמעון אלעזר בן פנינה. זש"קל ינון אליה בן שאול ואשתו הודיה בת אורי. ז"ט בקרוב לבנימין בר סימי בקורב ממש. ברכת כל טוב ליהושע דניאל בן זרחי קולט. עו"כ הצו"ר ללוי יצחק בר נעומי. הצו"ב עו"כ נו"ש לחיים בנימין בר רבקה וכל משפחתו. זה"י"ב אס"ו. ז"ט בקרוב ל LIORA BAT RIVKA. בקרוב.

Sarah. Valerie Hava bat Léa. Rffael bar Kamouna.  
Elchéva bat Hanna. Ychmael bar Hanna. Hanna bat Annick Myriam  
Israel Méir Bar Lynda. Zivoug Tov le Ilanite Esther Bat Lynda. Chalom bar Sinha  
י"ר שבזכות התורה מיכאל יעקב בר מסעודה יחזור בתשובה שלמה בקרוב וימצא זיווגו.  
שלום בר סימי. הג' ברכה בת חיה פייגעל חיים בר שלומית.  
ישועה ורפואה לאברהם בן דוריס דיאמנטא ורעייתו לבנה בת אסתר ג'וזט חיליך משה אליהו  
בר לבנה ר"ש מהרה. פרנסה בשפע לירמיהו מאיר בן אסתר דניז. ניסים דוד בן יקוטא נחת  
הצלחה בכל מכל כל. זכות הרב המחבר ז"ל יגן עליהם.